

LES MEILLEURES PRATIQUES DES MUNICIPALITÉS EN COLLECTE SÉLECTIVE

LA M.R.C DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU : LES ÉCONOMIES LIÉES AU REGROUPEMENT

Éco Entreprises Québec (ÉEQ) publie une série de fiches portant sur des cas concrets de municipalités, de municipalités régionales de comté (M.R.C.) et de régions ayant mis en œuvre des pratiques exemplaires pour leur collecte sélective, ce qui leur a permis de bénéficier d'une plus grande efficacité sur les plans financiers ou opérationnels.

L'équipe de ÉEQ a accompagné la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu dans la production de son devis d'appel d'offres, ainsi que dans sa réflexion sur l'optimisation des journées de collecte, ce qui a mené la M.R.C. à réaliser des économies avec son nouveau contrat.

LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, C'EST :



13*
MUNICIPALITÉS

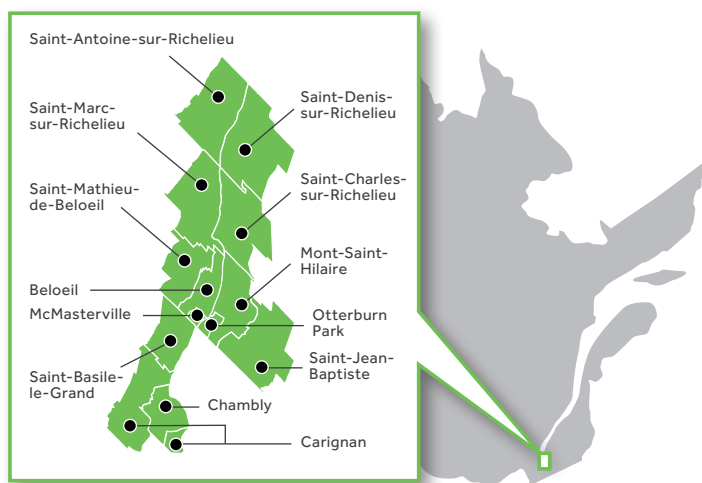


31 273*
PORTES



79 525*
RÉSIDENTS
PERMANENTS

* Excluant Saint-Basile-Le-Grand et Chambly,
qui ne sont pas dans la compétence.



MISE EN CONTEXTE

Avant 2010, les municipalités de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu avaient l'habitude de procéder par appel d'offres sur une base individuelle pour les contrats liés à la gestion des matières résiduelles. En l'absence d'une masse critique permettant d'attirer plusieurs soumissionnaires, elles ne bénéficiaient pas d'économie d'échelle favorisant les meilleurs coûts.



LE CHANTIER
DES MEILLEURES
PRATIQUES
*Pour une collecte
sélective performante*

Une initiative de

Éco
Entreprises
Québec

L'APPROCHE DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

En 2013, à la suite d'une consultation relative au renouvellement des contrats, la M.R.C. a exercé sa compétence dans le domaine de la gestion des matières recyclables, et un contrat fut signé pour cinq ans pour la collecte et le tri dans 11 des 13 municipalités de la M.R.C. En 2017, en prévision de l'échéance de ce contrat, la M.R.C. a entamé un nouveau processus d'appel d'offres.

Ce faisant, elle a appliqué une série de meilleures pratiques, dont les quatre suivantes :

1. Augmentation du nombre de portes desservies et optimisation des secteurs de collecte

Le contrat plus important, avec l'ajout des unités d'occupation de la ville de Mont-Saint-Hilaire (plus de 6 000 unités) à l'appel d'offres, a certainement contribué à attirer un plus grand nombre de soumissionnaires.

2. Revoir les secteurs et les journées de collecte

Ce regroupement a également été une occasion de revisiter les secteurs et les journées de collecte du territoire. Ainsi, la M.R.C. a procédé à une évaluation de la charge de travail des entrepreneurs de collecte pour chacune des 10 journées d'un cycle de collecte (la collecte est répartie sur deux semaines). Des modifications mineures ont été apportées aux journées de collecte de quelques municipalités afin que l'entrepreneur puisse desservir le territoire avec un minimum de camions.

3. Flexibilité laissée à l'entrepreneur pour les journées de collecte

Malgré le fait que les journées de collecte ont été choisies avec précaution pour favoriser au maximum l'optimisation de l'utilisation des camions, la M.R.C. a décidé de laisser une flexibilité à l'entrepreneur en lui offrant, en option, la possibilité de proposer des journées de collecte. Ainsi, un entrepreneur ayant une bonne partie de sa flotte de camions libre une journée donnée pouvait proposer à la M.R.C. de desservir l'ensemble du territoire cette journée-là. En offrant cette option à l'entrepreneur, la M.R.C. fut en mesure d'évaluer les économies possibles grâce à des changements de journées et de retenir cette option.

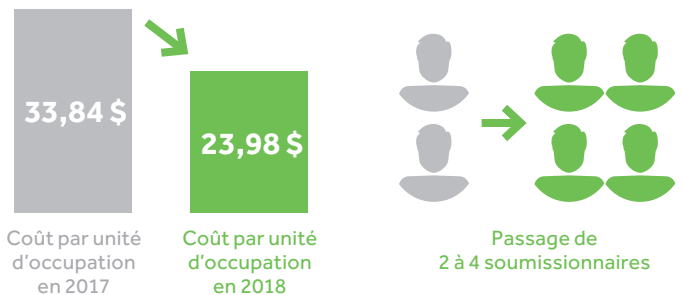
4. Prévoir un devis d'appel d'offres plus détaillé

En 2017, dans le nouveau devis d'appel d'offres, la M.R.C. a ajouté des informations utiles telles que des graphiques et des tableaux présentant le tonnage généré sur le territoire.

RÉSULTATS

→ Quatre entreprises ont soumissionné à l'appel d'offres de 2017 (comparativement à deux en 2013). Il s'agit d'un excellent taux de participation, ce qui a permis à la M.R.C. de bénéficier d'un meilleur prix.

→ Le coût par unité d'occupation est passé de **33,84 \$** en 2017 à **23,98 \$** en 2018, une économie de plus de **190 000 \$**, ou **plus de 22 %**.



Le Chantier des meilleures pratiques a pour but de stimuler les échanges et la collaboration avec les organismes municipaux de toutes les régions du Québec à l'égard des meilleures pratiques de la collecte sélective. Vous souhaitez en savoir plus ou partager votre expérience avec l'une de nos personnes-ressources? N'hésitez pas à communiquer avec nous : chantier@eeq.ca.



Une initiative de

